



délibération :
D_2021_6_15

Nombre de délégués en exercice : 60

Présents : 44

Votants : 54

Objet : Rapport annuel activités 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif (SPANC)

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 30 juin à 15 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Commune de Fontaine-Fourches, salle polyvalente - rue des Haies à FONTAINE FOURCHES, sous la présidence de Monsieur DENORMANDIE Roger, Le President.

Date de convocation du : 22 Juin 2021

Titulaires : Monsieur MIRVAULT Dominique, Monsieur CAMUSET Pascal, Monsieur CHAPLOT Jean-Luc, Monsieur POTAGE Jean-Claude, Monsieur CARRASCO Alain, Madame JACSONT Geneviève, Monsieur MASSET Julien, Madame RIOTTE Corinne, Monsieur CABOUSSIN Luc, Monsieur DELANNOY Jean-Pierre, Monsieur RAY Daniel, Madame SOSINSKI Sandrine, Monsieur BORZUCKI Jean-Claude, Madame LETERRIER Carine, Monsieur GODRON Charles, Madame LEMORE Christine, Madame GUERINOT Laurence, Monsieur LAMOTTE Xavier, Monsieur FENOT Jean-Paul, Madame VERRIER Laure, Monsieur CHANTRE Brice, Madame VILLIERS Nadine, Monsieur BOURLET Jean-Pierre, Monsieur GENON Fabrice, Monsieur FRAPPAT Didier, Monsieur FORGET Michel, Madame SAMSON Véronique, Monsieur DEMAEGDT Bruno, Madame SIVANNE Evelyne, Monsieur DENORMANDIE Roger, Madame PODOROJNYI Anastasia, Monsieur FENOUILLET Didier, Monsieur FLAMEY Francis, Madame MOREAU Patricia, Monsieur GAUTRY Jean-Claude, Monsieur JAMBUT Gérard, Monsieur CHAIGNEAU Jean-Louis, Monsieur BERTRAND Luc, Monsieur CHAUVIN Marc, Monsieur POULAIN Michel, Madame CHARLES Sabine, Madame GRANERO Agnès, Monsieur PACHOT Joël, Madame FLON Martine

Pouvoirs :

Monsieur SOUCHAL Georges a donné pouvoir à Monsieur DELANNOY Jean-Pierre
Madame BANOS Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOSINSKI Sandrine
Monsieur MONDO Thierry a donné pouvoir à Madame SOSINSKI Sandrine
Monsieur BEAULIEU Raphaël a donné pouvoir à Monsieur GODRON Charles
Monsieur CARRASCO Gérard a donné pouvoir à Monsieur POULAIN Michel
Monsieur CAPMARTY André a donné pouvoir à Monsieur BOURLET Jean-Pierre
Monsieur MAURY Yannick a donné pouvoir à Madame MOREAU Patricia
Madame RICHARD Gisèle a donné pouvoir à Monsieur LAMOTTE Xavier
Monsieur DE RYCKE Régis a donné pouvoir à Monsieur DENORMANDIE Roger
Madame DELATTRE Nadine a donné pouvoir à Monsieur LAMOTTE Xavier

Absent(s) : Monsieur GYARMATHY Stéphane

Excusé(s) : Monsieur SOUCHAL Georges, Madame BANOS Stéphanie, Monsieur MONDO Thierry, Monsieur HERMANS Emric, Madame BUOT Julie, Monsieur BEAULIEU Raphaël, Monsieur ROSSIÈRE-ROLLIN Serge, Monsieur LESAGE Cédric, Monsieur CARRASCO Gérard, Monsieur CAPMARTY André, Monsieur MAURY Yannick, Madame BENOIT Florence, Madame RICHARD Gisèle, Monsieur DE RYCKE Régis, Madame DELATTRE Nadine

Secrétaire de Séance : Madame Martine FLON

Vu les articles L.2224-3 et L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'arrêté NORD DEV 00751365A du 2 mai 2007 fixant les indicateurs techniques et financiers à faire figurer dans le RPQS ;
Vu les statuts de la Communauté de Communes Bassée Montois,
Vu la délibération n°2-1-01-14 du Conseil communautaire en date du 7 janvier 2014 mettant en place le service public d'assainissement non collectif (SPANC) sur le territoire de la Communauté de Communes Bassée Montois ;
Vu le Rapport sur le Prix et la Qualité du SPANC 2020 ci-annexé ;
Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 17 juin 2021 ;

Considérant que les EPCI organisateurs des services de l'assainissement non collectif, quel que soit leur mode de gestion, présentent chaque année à leur assemblée à et à celles de leurs Communes membres un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service. Ce document doit également être tenu à la disposition du public.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- prend acte du rapport annuel d'activités 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif (SPANC).

Pour : 54 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 30/06/2021, transmis en sous-préfecture
et rendu exécutoire le 02/07/2021

Envoyé en préfecture le 02/07/2021
Reçu en préfecture le 02/07/2021
Affiché le 02/07/2021
ID : 077-200040251-20210630-08S20210630D015-DE